

# En finir avec la politique des amuse-bouche : pour refonder la concordance, le PS doit sortir de l'ambiguïté

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1748

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024432>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## En finir avec la politique des amuse-bouche

*Pour refonder la concordance, le PS doit sortir de l'ambiguïté*

André Gavillet (23 septembre 2007)

On ne fait pas une politique avec des décimales. Pourtant les variations d'un sondage – tel celui de la SSR sur les intentions de vote aux prochaines élections nationales – suffisent, infinitésimales, pour faire monter une mousse médiatique. Donc, apprend-on, le PDC précéderait désormais le Parti radical de 0,3%. Cela lui vaudrait une médaille de bronze, un podium, et deux conseillers fédéraux. En 2007 déjà? Mais Pascal Couchepin est si près de sa retraite naturelle, qui interviendra après sa seconde présidence! Ainsi coulent les heures d'antenne et s'alimentent les forum-feuilletons.

L'exercice toutefois repose sur un postulat, celui de l'application rigoureuse de la proportionnelle à la composition du Conseil fédéral. Selon cette règle, l'UDC et le PS, qui représentent chacun plus de 20% du corps électoral, ont droit arithmétiquement à deux sièges. Avec 15% chacun, le PRD et le PDC sont assurés d'un siège – mais à qui le septième? D'où l'importance des décimales.

Or l'enjeu, politique et non mathématique, est celui de la reconduction de Christoph Blocher. Il donne à ces élections un caractère unique, jamais vu jusqu'ici. Inutile de le

regretter et de demander qu'on parle aussi d'autre chose. L'épreuve est engagée, le terrain connu, les armes choisies. Il y aura un vainqueur et un vaincu. Le duel exclut le match nul.

Sans argumenter plus longuement (voir ci-dessous le réquisitoire d'Yvette Jaggi et de François Cherix), disons qu'un magistrat qui fait de sa réélection un chantage (si je ne suis pas réélu, je serai dangereux) est disqualifié pour appartenir à un gouvernement de concordance. La formule «*c'est moi ou le chaos*» n'est pas traduisible en suisse.

Dans cet affrontement, la responsabilité du parti socialiste est première. Qu'il mette fin à la politique des amuse-bouche! Prétendre arbitrer, au vu des résultats, l'attribution du septième siège entre radicaux et PDC est incompréhensible. Premièrement, c'est ne pas contester les sièges UDC, dont celui de Blocher. Deuxièmement, c'est inquiéter les radicaux en les poussant à chercher appui sur leur droite. Troisièmement, c'est faire peser une menace sur Pascal Couchepin qui a eu le courage de dire à haute voix ce qu'il pensait du culte du chef à l'italienne.

Que le PS annonce clairement qu'il place l'éthique politique et

l'esprit de concordance avant l'application automatique de la proportionnelle.

Le deuxième siège PDC, il est à prendre à l'UDC. C'est celui de Christoph Blocher précisément. Lors de cette élection, la cinquième de la matinée selon la règle en vigueur de l'ancienneté, il serait vain de disperser les voix pour que le conseiller fédéral sortant n'obtienne pas au premier et au deuxième tour la majorité absolue. Vain aussi de chercher je ne sais quel UDC prêt à affronter le désaveu de son propre parti. Il conviendra d'élire un homme, une femme, dont l'autorité est reconnue et qui a le format, les qualités, le courage d'être le porteur de ce qu'il faut appeler la nouvelle concordance. Inutile aujourd'hui de donner des noms. Mais il en est qui correspondent à ce profil.

Il peut paraître prématuré de composer, avant les élections nationales, le Conseil fédéral. Mais la partie a déjà commencé. Le premier dispositif doit être mis en place. Il passe par une clarification du parti socialiste. Qu'il dise clairement que le deuxième siège PDC est à prendre (reprendre) à l'UDC. Qu'il lance la «*refondation de la concordance*».